

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIN 2012

Étaient présents :

Membres élus : Jean-Marc BAILLY – Philippe BENEDIT – Jean-Yves CAUCHOIS - Dominique CAUQUY – Patrice FONTENAT – Louis GIREAU – Gilbert GROSSAT – Gilbert GUDERZO – Christian JACQUET – Dominique JOUSSEAU – Eric LUGAND – Jean-Pierre MARMILLON – Thierry MERCIER – Guy MONNET – Pascal PERRAUT – Michel PHILIBERT – Hervé PIERROT – Danielle PRADEL – Jean-Claude REY – Philippe TOURNIER-BILLON – Philippe VERNE - Eric VOISIN.

Membres associés : Guillaume ECHAVIDRE – Michel GALLET – Pascal MEILHEURAT – Claire NALLET– Michel PIERROT– Claude RABUEL

Intervention de Monsieur Hervé PIERROT – Premier Vice Président

PROGRAMME DE TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Le renchérissement du coût de l'énergie et les contraintes réglementaires en la matière, présentes et à venir, ainsi que les besoins immobiliers nés des développements de la Chambre dans le domaine de l'enseignement impliquent d'engager à court et moyen terme un programme d'investissement important :

S'agissant des investissements liés aux économies d'énergie :

- La façade Nord de l'immeuble loué à la magistrature doit faire l'objet d'une étude de faisabilité pour améliorer son isolation actuellement défailante.
- Pour notre immeuble situé rue Joseph Bernier, la pose de brise soleil sur sa façade ouest permettrait de limiter le recours à la climatisation en période intermédiaire (mai-juin-septembre)

S'agissant des besoins d'extension de l'immeuble CCI Formation rue Henri de Boissieu, l'ouverture de l'Ecole de Gestion et de Commerce et l'accueil de l'E.C.A.M. vont rapidement poser le problème d'un espace dédié aux étudiants conforme aux normes de sécurité.

Lors du projet d'origine de construction en 1991, la Chambre avait envisagé la possibilité de créer une extension sur la face Sud-est.

Ce projet pourrait être réactivé pour construire un espace de l'ordre de 170 m² dédié :

- pour partie à un espace étudiant accessible depuis le hall du bâtiment,
- pour le solde, à la création d'un espace permettant par exemple d'accueillir un partenaire et/ou des associations d'étudiants.

En annexe à ces travaux d'extension, il serait procéder à la réfection du parking de 2400 m² environ.

Le financement de ces travaux dont le chiffrage est en cours (environ 250 000 à 300 000 € H.T. selon les options pour l'extension et 75 000 € H.T. pour le parking), serait assuré par un prélèvement sur le fonds de roulement de la C.C.I.A.

Le Bureau a statué favorablement sur ce programme dans sa séance du 06 avril 2012.

Il est demandé à l'assemblée :

- d'approuver le programme des travaux,
- d'autoriser votre président à lancer les études nécessaires pour les investissements liés aux économies d'énergie,
- d'autoriser votre président, en application de l'article 64 du Règlement Intérieur, à lancer les procédures relatives aux marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux pour les investissements relatifs à l'extension des locaux.

L'assemblée :

- ✓ vu l'exposé du premier Vice Président Monsieur Hervé PIERROT
- ✓ vu l'avis du Bureau du 06 avril 2012
- ✓ vu le Règlement Intérieur de la CCIT de l'Ain

après échanges d'observations :

- approuve le programme de travaux dans les conditions exposées
- autorise le Président à lancer les études nécessaires pour les investissements liés aux économies d'énergie
- autorise le Président à lancer les procédures relatives aux marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux pour les investissements relatifs à l'extension des locaux

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

➤ nombre de membres élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain :	36
➤ nombre de membres élus en exercice :	36
➤ nombre de membres élus présents :	22
➤ nombre de membres élus absents :	14
➤ nombre de voix "pour" :	22
➤ nombre de voix "contre" :	0
➤ nombre d'abstentions :	0

Original signé

Louis GIREAU
Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président